



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI  
À L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI  
PRÈS LE SAINT-SIÈGE\***

*Jeudi 23 mars 1972*

*Monsieur l'Ambassadeur,*

Nous remercions Votre Excellence de ses aimables paroles et Nous agréons avec plaisir les vœux fervents qu'elle vient d'exprimer pour le rayonnement de l'Eglise catholique et pour notre personne. Nous vous confions le soin de transmettre notre respectueuse salutation et notre gratitude à Monsieur le Président de la République d'Haïti dont vous vous êtes fait l'interprète.

Au moment où vous assumez la charge de représenter ici votre noble Pays comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Nous formons les meilleurs souhaits pour l'accomplissement de votre haute mission, afin que vous puissiez contribuer à resserrer les liens entre la République d'Haïti et le Saint-Siège, et à aplanir, s'il en était besoin, les difficultés qui pourraient surgir.

L'Eglise catholique, c'est un fait, s'est rapidement et solidement implantée en Haïti. Son message de salut a été accueilli par la majorité des populations, sa foi a marqué leur sensibilité religieuse et suscité, non seulement des manifestations culturelles appréciables, mais un engagement à marcher dans la voie du Christ qui est Vérité, Justice, Amour. Les catholiques ne demandent rien d'autre, vous le savez, que de bénéficier de la liberté religieuse qui leur permet d'épanouir cette foi et de vivre cet engagement, aidés de leurs pasteurs, qu'ils soient autochtones ou missionnaires.

Dans ces conditions, ils peuvent contribuer grandement, c'est notre conviction, à développer dans leur propre pays ces biens d'une importance vitale que Votre Excellence évoquait: le climat de détente, de concorde, de paix; le souci d'honnêteté et de justice sociale, dans une collaboration active et loyale avec toutes les forces vives de la société; la recherche d'un développement dans tous les domaines; le respect des droits imprescriptibles de la personne humaine; une ouverture

fraternelle aux autres partenaires de la communauté mondiale; une haute estime et une pratique assidue des valeurs morales et spirituelles qui donnent à un peuple ses raisons de vivre, son dynamisme et son espérance, en conformité avec le dessein du Dieu Créateur.

Tels sont les vœux que Nous ne cessons de formuler, non seulement à l'adresse de nos fils catholiques, mais à celle des hommes de bonne volonté de l'univers entier. C'est dans cette voie, Nous n'en doutons pas, que le cher peuple haïtien trouvera le bonheur, le progrès et sa juste place dans le concert des nations que Nous lui souhaitons ardemment. Nous sommes heureux de lui exprimer, par delà votre personne, l'estime et l'affection que Nous lui portons, et Nous implorons sur lui comme sur Votre Excellence et sur tous ceux qui ont la charge du bien commun de votre Pays l'abondance des divines Bénédictions.

---

\*AAS 64 (1972), p.302-303.

*Insegnamenti di Paolo VI*, X, p.295-296.

*L'Attività della Santa Sede* 1972, p.101-102.

*L'Osservatore Romano*, 24.3.1972, p.1.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française*, n.13 p.2